

## Communiqué de Presse

de

## Madame Maryse CARRÈRE

Sénatrice des Hautes-Pyrénées

sur

la création une mission d'information sur les moyens d'action et les méthodes d'intervention de la police et de la gendarmerie

A Tarbes, le 22 juin 2020

Mardi 16 juin, la Commission des Lois m'a désignée rapporteure de la mission d'information sur les moyens d'action et les méthodes d'intervention de la police et de la gendarmerie avec la sénatrice du Rhône, Mme Catherine DI FOLCO. Cette mission a pour objectif d'examiner l'évolution des moyens de la police et de la gendarmerie et d'évaluer les méthodes enseignées dans les écoles et les centres de formation. Elle examinera également les instructions données par la hiérarchie ainsi que la conduite des opérations menées au quotidien par les forces de sécurité intérieure, en tenant compte de la difficulté d'exercice et des risques de leurs missions.

L'actualité récente suscite des contestations sur les conditions dans lesquelles, dans notre pays, les forces de police et de gendarmerie nationales sont contraintes d'utiliser certaines méthodes d'interpellation dans le cadre des opérations qu'elles conduisent. Partant du principe que ces méthodes doivent être proportionnées à la situation de trouble à l'ordre public, elles doivent aussi, lorsque le recours à la force est nécessaire, éviter la mise en danger tant des personnes interpellées que des fonctionnaires qui sont chargés de faire respecter les lois de la République et d'empêcher les actes délictueux.

La mission d'information élaborera donc une étude et une évaluation des moyens et des méthodes utilisés par les forces de l'ordre pour réaliser leur opérations. Eloignée des débats influencés par l'actualité, elle vise à dresser un état des lieux qui permettra de proposer des améliorations assurant la sécurité des personnes et l'efficacité des dispositifs de maintien de l'ordre. Consciente du contexte dans lequel je réaliserai ce rapport, je souhaite que ce dernier permette d'avancer objectivement vers des solutions pratiques au service de la paix publique.